Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901144-20260302-2026_8-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNE DE LANNEANOU

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 février 2026

Délibération n°2026-8

L'an deux mil vingt-six le vingt-sept février à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de Lannéanou, légalement convoqué le douze février, s'est réuni à la salle du Conseil de la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé SAINT JALM, Maire.

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 8
Date de Convocation : 12/02/2026
Date d'Affichage :
Date de Publication ou Notification : 02/03/2026

Présents : Hervé Saint JALM, Ghislaine PORCHER, Gabriel GENTRIC, Ludwig KERBRAT, Morgane LEGLAND, Jean-Claude OLLIVIER, Stéphanie PHILIPPE, Jörg TWARZ.
Absents : Ludovic CHALONY, Fabien HUGUET, Angéline LE FLOCH.
Procurations : néant

Monsieur Jean-Claude OLLIVIER a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Budgets primitifs 2026

Le Conseil municipal est informé qu'en l'absence du vote des Comptes Financiers Uniques (CFU), les résultats inscrits aux Budgets primitifs, repris par anticipation, sont provisoires.

Budget principal « COMMUNE »
Les inscriptions de crédits proposées par section sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	583 000,00 €		Dépenses	410 177,00 €
	Recettes	583 000,00 €		Recettes	410 177,00 €

Budget annexe « COMMERCE »
Les inscriptions de crédits proposées par section sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	40 014,81 €		Dépenses	52 399,90 €
	Recettes	40 014,81 €		Recettes	52 399,90 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les Budget primitifs 2026 du budget principal « Commune » et du budget annexe « Commerce ».

Fait à Lannéanou, le 2 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude OLLIVIER

Le Maire,
Hervé SAINT JALM